

chants qui sont une des consolations du pauvre par la science et la fortune. Dans le temple se résume toute la vie du chrétien ; il n'a pas une joie, pas une douleur dont l'Eglise ne prenne sa part ; il n'est rien de solennel dans sa vie où l'Eglise ne soit prête à augmenter sa joie ou consoler sa douleur. Eh bien ! pour le peuple, c'est en mêlant sa voix aux chants liturgiques qu'il se joint plus intimement aux intentions du prêtre. La prière chantée par tous prend toujours des proportions infinies dans sa sonorité et dans son influence morale. Elle m'a toujours produit l'effet, par ses balancements rythmés, d'une immense pendule dont l'amplitude de vibration aurait pour extrêmes, d'un côté l'homme, ses passions, ses misères, de l'autre Dieu, dans toute la plénitude de ses perfections. Non, il ne faut pas abandonner nos chants liturgiques, parce qu'ils sont plus vrais que ceux que l'on veut nous donner ! La lutte, sans aucun doute, se prolongera encore et deviendra probablement d'une vivacité extrême. L'Eglise de Lyon est accoutumée aux luttes, comme elle l'est à toutes les gloires chrétiennes. Un fait pour finir, afin de démontrer ce qui pourrait nous arriver, si le malheur voulait que nous subissions l'humiliation de l'ultramontanisme.

« En l'an 1512, après la bataille de Ravenne, le pape
« Jules II ayant fait une ligue avec l'empereur Maximilien et
« les Vénitiens contre le roy Louis XII, et ayant ordonné
« qu'en Italie, lorsqu'on sonneroit la cloche pour dire la
« *Salutation de l'Ange* à la Vierge Marie, on diroit quant et
« quant, contre les François, trois petites oraisons par lui
« faictes et adressées à la sainte Vierge, le roy Louis XII
« en estant adverty, ne voulut jamais entendre à aucune
« alliance avec le Turc ni avec le soudan du grand Caire,
« quoique l'un et l'autre s'offrit à se liguier avec lui ; il obtint
« des évêques de son royaume que tous les jours, aux